

AGENCEMENTS MAGASIN - STOCK COSMETIQUES ET TISSU - STOCK BAGUETTES ET IMAGES A ENCADRER - INFORMATIQUE

21 LA BINTINAIS

À NOYAL CHATILLON SUR SEICHE (35230)

Le Jeudi 10 Juillet 2025

A 09H30



Lot n° 1

Ordinateur portable LENOVO Thinkpad Extreme GEN 3 (1665,83 euros) avec mémoire RDIMM LENOVO (187,20 euros), Soit 1931,88 eurosTTC, 03/2022 (fournisseur DIGITAL RIVER en IRLANDE) Mini station d'accueil EV LENOVO USB C (78,85 euros), Mise à prix : 250€ Suite LJS SAS EKA & cO, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 2

Ordinateur portable ASUS X435, sans alimentation (non testé) Imprimante HP avec alimentation Mise à prix : 80€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 3

PC portable ASUS X756U, core I7, avec chargeur et webcam, Souris sans fil. fonctionne, réinitialisé Mise à prix : 80€ Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 4

PC fixe tour HP PRODESK, écran HP, Serveur HP Z2, Intel Core I9, Clavier, Souris sans fil, avec alimentation Mise à prix : 120€ Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 5

PC fixe ELITEDESK core I5, 2 Ecrans, 2 Claviers, 2 Souris dont 1 sans fil Mise à prix : 80€
Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me
MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 6

PC fixe ELITEDESK Core I7, 2 Ecrans, 2 Claviers, Souris, Onduleur NITRAM, Power Box
Mise à prix : 80€ Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de
RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 7

PC fixe mini UC HP, 2 écrans (HP et SAMSUNG), Clavier, Souris Mise à prix : 70€ Suite
LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN
Eric, MJ



Lot n° 8

Multifonction HP PAGEWIDE PRO MFP 477 DW Mise à prix : 60€ Suite LJ SARL CHROME
CONSULTING, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin MJ



Lot n° 9

Tablette SAMSUNG avec clavier et pochette (état ?), Mot de passe non indiqué Mise à prix :
50€ Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me
MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 10

Téléphone portable CROSS CALL DUAL 120, fonctionne. Mot de passe : 0000 Mise à prix :
10€ Suite LJS SARL ERKRIAL REALISATIONS, à la requête du TC de RENNES, Me
MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 11

Tablette SAMSUNG SMT220 avec protection, avec alimentation Mise à prix : 50€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 12

Tablette LENOVO TB 850M (avec alimentation), Téléphone IP62 (sans alimentation) Mise à prix : 50€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 13

PC portable THOMSON NEO14A-4WH128 avec sacoche et souris filaire Mdp : Positive30, fonctionne, non réinitialisé Mise à prix : 50€ Suite LJS SAS BREIZH SERVICES, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 14

Système informatique de traçabilité de produit E Pack Hygiène avec imprimante Mise à prix : 200€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 15

2 Caisses avec 2 écrans de commande (écran client et écran caisse), 3 tiroirs, 3 imprimantes, 2 scannettes, 2 onduleurs Mise à prix : 350€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 15.1

Cafetière NESPRESSO, DYMO Letratag, Tablette DELIVEROO Mise à prix : 50€



Lot n° 16

Environ 51 suspensions (autocollant amovible PITAYA sur certaines), Livrées démontées
Mise à prix : 300€ Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 18

10 Plaques anti-bruit beiges et noires (120 x 120), Livrées démontées Mise à prix : 400€
Suite LJ SAS BT ST HERBLAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 21

PC portable TOSHIBA SATELLITE Windows 7 (mdp 07052025) Mise à prix : 40€ Suite LJS
MADAME SONIA DEVILLER, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 22

Caisse enregistreuse OLYMPIA CM812, Multifonction DCP 7055 BROTHER, Comptoir avec vitrine en partie haute, Meuble métallique à 3 tiroirs, Etagère escalier en verre, Etagère (montants métal rouge), Mange debout, 2 Etagères à 5 niveaux, 2 Présentoirs îlots recto verso, 2 Portants à vêtements sur roulettes, Mannequin femme, Mannequin homme, Table à repasser, Réfrigérateur (ancien modèle), Escabeau, 2 Extincteurs, Stop trottoir Se trouvant à CESSON-SEVIGNE Mise à prix : 200€ Vendu depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE le jeudi 10/07 à 9H30 Exposition lundi 7/07 de 9H30 à 10H30 49A Rue de Rennes à CESSON-SEVIGNE Enlèvements mercredi 16/07 à 14H Suite LJS MADAME SONIA DEVILLER, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ



Lot n° 23

3 Chariots de profileuses pour gouttière Mise à prix : 5€ Suite LJ EURL ALU GOUTTIERE PROFILAGE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



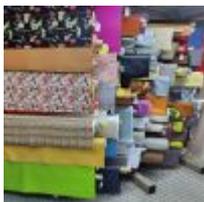
Lot n° 25

SUR LA SURFACE DE VENTE : - Table rectangulaire piètement métal noir - Commode 1 porte et 2 tiroirs, 2 Valises déco - 8 Mannequins femme sur pieds (dont 5 en tissu) - 16 Portants métal noir à vêtements, 3 Portants - Échelle bambou - Comptoir - 2 Lampes piètement bois, 2 Luminaires nuage, Lampe feuilles - Table basse sur roulettes, 3 Petites tables basses plateau rond, Tapis - 4 Stoiack sur roulettes - 6 Miroirs - Objets de décoration, Porte bijoux, Boîtes à bijoux DANS LA CAVE : - 2 Meubles peints en blanc, recouverts de zinc - Aspirateur (état ?) - Abat-jour, Porte manteau, Caisson A L ETAGE : - 6 Penderies, 1 Portant sur roulettes - 6 Etagères 3 niveaux - Décoration de Noel - PC fixe (ancien modèle) - 2 Imprimantes BROTHER (à réviser) - Imprimante ticket AURES - Douchette - 3 Imprimantes EPSON et HP (à réviser) - Micro ondes Autres - 2 Rideaux d'air chaud FAICO (A démonter sans endommager le local et obligation de mettre des dominos) - Ensemble de rails garnis de spots - Store banne manuel d'environ 6m - 8 Appliques Se trouvant à FOUGERES Mise à prix : 800€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Exposition 16 Rue Nationale à FOUGERES lundi 7 juillet de 11h30 à 12h Enlèvement avant le 17 juillet Suite LJS SARL MITCHELLI MONTI, à la requête du TC de Rennes, Me MARGOTTIN Eric MJ



Lot n° 27

Vente suspendue - Lot d'agencement de magasin : - Comptoir de caisse avec 2 postes - 12 Tables rectangulaires de présentation (2 hauteurs) - 2 Dessertes de pliage - 6 Portants à vêtements recto verso - 6 Portants divers - 6 Grands luminaires - 6 Panneaux muraux blancs avec étagères, picots et penderies - 2 Blocs avec 5 montants métal gris avec étagères, picots et penderies - 9 Panneaux muraux imitation bois avec picots, penderies et étagères - 4 Panneaux recto verso imitation bois avec picots, penderies et étagères - 2 Meubles jeanerie en 12 parties à 5 niveaux avec rétroéclairages - 31 Travées d'étagères - Étagère haute Se trouvant à NANTES Mise à prix : Vendu sur désignation



Lot n° 27.1

Agencement de magasin : Au rez de chaussée : - Comptoir - Présentoir à bobines - 7 Paniers rouges - 5 Bacs soldeurs - Bacs soldeurs (en réserve) - 12 Gondoles murales en métal - 4 Travées d'étagères légères - 3 Bacs grillagés - 2 Etagères métal, montants marrons - 10 Bacs soldeurs empilables - Portant à vêtements - 2 Portants à rouleaux - 4 Grandes tables de présentation - Meuble à 4 tiroirs - Présentoir à picots pour tringles - Présentoir à 8 niveaux - 3 Présentoirs muraux pour galons et rubans - Présentoir chromé à 4 niveaux - 2 Travées de racks charges légères - 3 Gondoles murales en métal - Escabeau - Présentoir fond criblé à picots - Gondole murale en métal - 3 Travées de racks charges légères - Echelle double Au -1 : - Micro-ondes - Réfrigérateur PROLINE - Cafetière - Bouilloire - 6 Cases de vestiaires - Table ronde - 2 Chaises - Coffre fort à clé - 6 Travées d'étagères diverses - Présentoirs divers - 4 Portants présentoirs tissu - Présentoir à nappes - Table de présentation - Table démontée - Distributeur d'eau Dans le bureau : Bureau, Meuble de rangement, 4 Étagères Se trouvant à RENNES Mise à prix : 500€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des Ventes, 21 La Bintinais à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Exposition sur rendez-vous le mercredi 9 juillet 7 Place du Champ Jacquet à RENNES Enlèvement le mercredi 16 juillet à 8h30 Suite LJ SAS NEUFTEX, à la requête du Tribunal des Activités Économique de PARIS, Étude SELAFA MJA MJ



COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES

GAUDUCHEAU

ZEQUEL

Lot n° 27.2



Important stock TOTO de tissu, d'accessoires de mercerie, linges de maison, peignoirs... Se trouvant à RENNES Mise à prix : 1000€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des Ventes, 21 La Bintinais à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Exposition sur rendez-vous le mercredi 9 juillet 7 Place du Champ Jacquet à RENNES Enlèvement le mercredi 16 juillet à 8h30 Suite LJ SAS NEUFTEX, à la requête du Tribunal des Activités Économique de PARIS, Étude SELAFA MJA MJ





Lot n° 28

Important lot de baguettes et d'images à encadrer, stock non contrôlé Pour un prix d'achat total d'environ 560 000 € Se trouvant à GUICHEN Mise à prix : 100€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des Ventes, 21 La Bintinais à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Exposition à GUICHEN lundi 7 juillet sur rendez-vous (contact mbidan@cprennes.com) Enlèvement impératif avant le 17 juillet sur rendez-vous Suite LJ SAS CM CREATION, à la requête du TC de Rennes, Me THIRION Charlotte MJ



Lot n° 29

Stock constitué de : Produits cosmétiques produits en décembre 2020, date de péremption décembre 2023 : - Environ 288 crèmes légères 50 ml, prix de vente : 75€ - Environ 1 200 eaux reviviscentes 30 ml, prix de vente : 89€ - Environ 936 crèmes riches 50 ml, prix de vente : 75€ - Environ 888 coffrets découverte crème riche, prix de vente : 59€ - Environ 684 coffrets découverte crème légère, prix de vente : 59€ - Environ 132 baumes reviviscents 15 ml, prix de vente : 44€ Sur environ 4 palettes Contenants non logotés : couvercles, pots, flacons, pompes... sur environ 10 palettes, pour un prix d'achat 19 200€ TTC Boitage, PLV pour un prix d'achat de 45 681€ TTC + 2 Palettes de crèmes riches 50 ml et de nettoyeurs 50 ml non conformes (problème de sérigraphie sur les contenants) Se trouvant à CHAUMERE (35) Mise à prix : 1000€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des Ventes, 21 La Bintinais à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE Exposition sur rendez-vous le 7 juillet (mbidan@cprennes.com) Enlèvement sur rendez-vous Suite LJS SAS OCEAN HERITAGE LABOBATORY, à la requête du TC de Rennes, Me COLLIN Pauline MJ



Lot n° 30

Airfryer, 2 Grandes boites en plastique, 3 Petites boites en plastique, 3 Planches à découper, 2 Couteaux, Cuve intérieure de cuiseur de riz Mise à prix : 20€ Suite LJS SAS HAPPY LUNE, à la requête du TC de Rennes, Me MARGOTTIN Eric



Lot n° 31

Groupe haute fréquence Mise à prix : 120€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 32

3 Portes de service Mise à prix : 60€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 33

Lot de briques Mise à prix : 200€ Vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Déroulement de la vente

Les lots sont vendus « en l'état » sans aucune garantie de désignation, de qualité, de quantité, de taille et de contenance. Les indications fournies ne l'étant qu'à titre indicatif, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Le commissaire de justice, dans l'intérêt de la procédure, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire de justice se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire de justice à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots judiciaires hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 1%HT soit 1,20%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire de justice ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte de l'enchérisseur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais légaux en sus des enchères sont de 11,90% HT (14,28%TTC) sur chaque lot. La TVA de 20% est incluse dans le prix marteau et récupérable pour les assujettis.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de 14,28% TTC, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),
- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire de justice étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditive de banque

(Modèle de lettre accréditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

Cas particuliers

Le commissaire de justice annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Lorsque le contrôle technique fait état d'une « Défaillance critique » le véhicule ne peut pas circuler, un enlèvement sur plateau est obligatoire. Les contre-visites indiquées par le contrôle technique doivent être réalisées dans les délais.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire de justice se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire de justice ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité du commissaire de justice ne pourra être recherchées à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par le commissaire de justice, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

L'étude ne peut être tenu pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SVV ADJUGE

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur, dans l'intérêt du vendeur, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire-priseur se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire-priseur à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 3%HT soit 3.60%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais de vente en sus des enchères sur chaque lot sont annoncés dans les publicités et lors de l'annonce par le commissaire-priseur des conditions de vente.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de vente, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Attention : Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),

- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire-priseur étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accreditive de banque

(Modèle de lettre accreditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

En cas de litige, tout adjudicataire peut saisir le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des Maisons de Vente.

Cas particuliers

Le commissaire-priseur annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à

disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Les véhicules présentant une défaillance critique sur le contrôle technique ne peuvent être vendus qu'à des professionnels de l'automobile.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire-priseur se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire-priseur ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité de la société de ventes volontaires ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par la société de ventes volontaires, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

La société de ventes volontaires ne peut être tenue pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.